

RIVIÈRES DANS LA VILLE

SUIVEZ LE GUIDE !



1/ PISCICULTURE

Un espace unique dans un environnement urbain.

2/ BERGES

Rendre les 3 rivières aux Montois. Les berges sont accessibles à tous : piétons, vélos mais aussi personnes à mobilité réduite.

13/ ESPACES PUBLICS

Ces aménagements vont faire bouger les choses. Laissons aussi certains de ces espaces apparemment vides pour y imaginer des événements, des animations, de la vie !

3/ QUAI DE LA MIDOUZE

Un site réinvesti pour la détente et les loisirs où le quai refaçonné et les bâtiments réaménagés se tournent vers l'eau, un site festif le soir.

12/ PLACE PANCAUT

Demain, ce sera plus d'espace pour remettre en scène les façades et donc les commerces, offrir des trottoirs plus larges et ombragés, bénéficier d'un vaste carreau central dégagé et piéton animé par des jeux d'eau à même le sol verdoyant.

10/ CIRCULATION

Une politique globale de déplacements s'élabore. Les principales thématiques : les circulations douces, les transports urbains, le stationnement, le partage de la voirie, l'intermodalité. Mise en œuvre : 2010-2013.

11/ LUMIÈRE

Les moulins, les lavoirs et les fontaines sont illuminés avec une lumière légèrement colorée.

"Un parcours, une promenade..." telle est l'idée de Gérard Lancereau et Claire Gilot membres de l'équipe lauréate du projet de requalification des berges, baptisé "rivières dans la ville". Le périmètre de réaménagement part de la pisciculture, longe les berges (quai de la Midouze et Quai Silguy), s'arrête aux places du G^{al} de Gaulle, Pancaut et Poincaré. Une idée maîtresse : redonner ces rivières aux Montois. Visite guidée.

**RENDEZ-VOUS
AU THÉÂTRE
LE 4 OCTOBRE !
TOUS LES RENSEIGNEMENTS
PAGE SUIVANTE**

4/ BERGES

Un lieu d'animation, de détente, de loisirs, mais aussi connexion entre les différents quartiers de la ville.

5/ RIVES

Des circulations douces : un passage à gué sur la chaussée de la Douze et un pont ouvrant entre le quai Méchain et le quai Silguy pour traverser d'une rive à l'autre.

6/ PLACES ET BERGES

Des places urbaines et un espace naturel étonnamment campagnard !

9/ STATIONNEMENT

La voiture n'est pas chassée du centre-ville. Un cabinet d'audit a formulé plusieurs scénarii. Un positionnement de la Ville sera communiqué dans l'automne.

7/ PATRIMOINE NATUREL

La mise en valeur des berges passe par une restauration des ouvrages en pierre de taille (quais, cale de l'abreuvoir). L'objectif est de combiner ces enjeux urbains en préservant la nature.

8/ PLACE DU G^{AL} DE GAULLE

Le lieu de la convivialité et de la culture. A la croisée entre les cafés, le théâtre. On dégage le sol d'un côté à l'autre de la place. De plus grandes terrasses, plus de confort pour circuler.



LE CALENDRIER DE L'OPÉRATION

2009

Schéma directeur et de programmation du projet "Rivières dans la ville" : ont été identifiés une vision globale de la ville, des intentions thématiques fortes et les outils à mettre en place pour construire l'identité contemporaine de Mont de Marsan. Le périmètre retenu est plus vaste que les abords immédiats des rivières.

2010

Janvier

Concours restreint d'architectes pour retenir un projet d'aménagement sur l'ancien site portuaire entre la confluence et la pisciculture.

Mai

Quatre équipes pluridisciplinaires (architecte, paysagiste, bureau d'étude ingénierie et hydraulique, concepteur lumière) rendent leurs esquisses.

Juin

Le Maire et un jury composé d'élus et d'experts choisissent le lauréat ; le Cabinet Lancereau.

Octobre

Le 4, le projet retenu est présenté au public par les élus municipaux et l'équipe lauréate.

Septembre / octobre

Études d'avant projet

Octobre

Dépôt des courriers réglementaires d'instruction (DIF, Loi sur l'eau, Natura 2000)

Novembre / Décembre

Études de projet tranche 1

2011

Janvier / avril

Travaux de déplacement et de remplacement des réseaux

Mai / juin

Travaux place Charles de Gaulle

Septembre / décembre

Travaux Pont Gisèle Halimi et cale de l'abreuvoir

À PARTIR DE 2012

Déroulement des travaux des tranches conditionnelles :

- Tranche 1 : Quai de la Midouze
- Tranche 2 : Place Pancaut
- Tranche 3 : Quai Silguy et place R. Poincaré



VENEZ DÉCOUVRIR LE PROJET AU THÉÂTRE LE 4 OCTOBRE

Si vous êtes curieux d'en savoir plus sur ce projet majeur pour la ville, rendez-vous le 4 octobre au Théâtre (place Charles de Gaulle) à 19h.

Un film de présentation sera projeté pour vous aider à vous réapproprier vos places et vos berges. L'équipe d'architectes, de paysagistes mais aussi les services municipaux et les élus montois répondront à vos questions, partageront vos avis. Cette réunion sera le premier acte d'une longue période d'information, de concertation jusqu'à la réalisation complète des travaux de réaménagement.

(zoom)

Des points d'information ouverts dès l'hiver 2010

Le projet "rivières dans la ville" durera longtemps. Des lieux d'information seront mis à votre disposition dès cet hiver en plusieurs lieux. Des panneaux de présentation

du projet en extérieur et au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque et à la Boutique Culture. Vous trouverez des dépliants d'information, la possibilité de vous "promener"



à votre guise dans une maquette virtuelle en 3D, et dès cet hiver également, un site internet dédié aux grands projets. Visites virtuelles, infos, actualités, mais aussi possibilité de donner votre avis en répondant à de petits sondages.

► La confluence sera donc le premier périmètre rénové. Après 2012, viendra le moment de la continuité : deux autres périmètres sont également à repenser.

Télex



►►► La géographie du danger : musique et danse hip hop sur le parcours d'un sans-papiers (d'après le roman d'Hamid Skif) - Hamid aux Morts, cimetières du Centre, du Pégulé, de Saint Médard puis église de Saint Médard et cimetière de Saint Vincent de Paul)►►► Marché